

## Ontario

<b>Ministère responsable de l'alphabétisation</b>	Ministère responsable de la Formation et des Collèges et Universités
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Nom du ministre</b></li><li>• <b>Personnes-ressources</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <a href="#">L'hon. Glen Murray</a></li></ul>
<b>Ministère responsable de l'Entente sur le marché du travail (EMT)</b>	Ministère responsable de la Formation et des Collèges et Universités
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Nom du ministre</b></li><li>• <b>Personnes-ressources</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• L'hon. Glen Murray</li></ul>
<b>Ministère responsable de l'alphabétisation en milieu de travail</b>	Ministère responsable de la Formation et des Collèges et Universités
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Nom du ministre</b></li><li>• <b>Personnes-ressources</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• L'hon. Glen Murray</li></ul>

### Définition de l'alphabétisation

Définition du ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU) :

Savoir lire et écrire est une compétence essentielle à la vie de tous les jours, aussi bien au travail, à domicile, à l'école que dans la collectivité. Cette compétence permet aux gens de poursuivre leurs études et leur formation et de trouver et garder des emplois. Elle est le fondement nécessaire à l'acquisition d'autres compétences et elle peut aider les gens à devenir plus autonomes.

### Politique en matière d'alphabétisation des adultes

L'*Examen de l'éducation des adultes* a été lancé en 2004 à la demande du MFCU et du ministère de l'Éducation dans le but de proposer un cadre stratégique en la matière et de recommander l'adoption de mesures qui appuieraient et amélioreraient cette démarche en Ontario. L'examen était centré sur les programmes dont l'objectif est d'aider les adultes à poursuivre leurs études et leur formation, à trouver ou à conserver un emploi ou à participer davantage à la vie de leur collectivité.

Cet examen a requis des consultations auprès d'un vaste éventail d'intervenants, dont on a publié les commentaires dans le rapport de 2005 intitulé *L'Ontario apprend*, en les répartissant selon les huit thèmes suivants :

1. l'éducation des adultes, un élément essentiel du système éducatif de l'Ontario;
2. les itinéraires des apprenants;
3. l'intégration des programmes;
4. les partenariats;
5. la reddition des comptes, les résultats et le financement;
6. l'accès à l'éducation des adultes;
7. les technologies de l'information et des communications dans l'éducation des adultes;
8. l'innovation et l'excellence dans l'enseignement et l'apprentissage.

Les recommandations du rapport « fournissent une orientation quant aux mesures qui permettront au gouvernement de mettre en place [un] cadre stratégique ». Ce cadre proposera des mesures dans six domaines clés :

1. l'investissement et le perfectionnement des compétences;
2. les itinéraires des apprenants;
3. l'accessibilité et l'inclusion;
4. l'innovation et l'excellence dans l'enseignement et l'apprentissage;
5. le financement et la reddition des comptes;
6. la recherche.

## **Comment s'effectue la prestation des programmes d'alphabétisation?**

Par l'entremise du programme Alphabétisation et de formation de base (AFB), on finance les initiatives en ce sens, de même que les projets de rattrapage scolaire. Il aide les adultes dont les compétences sont inférieures à celles acquises en 9<sup>e</sup> année. Le volet du rattrapage scolaire les prépare par ailleurs aux cours collégiaux ou techniques. Il est offert aux adultes qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires, mais dont les compétences dépassent le niveau de la 9<sup>e</sup> année.

Les objectifs du programme d'AFB sont les suivants :

- contribuer à la mise en place en Ontario d'un système intégré d'éducation des adultes qui appuie l'éducation permanente;
- aider les organismes d'alphabétisation à offrir aux apprenantes et apprenants des services de qualité répondant à leurs besoins;
- axer les services d'alphabétisation sur les adultes qui en ont le plus besoin;
- engager la responsabilité des organismes envers le gouvernement, le public et les apprenantes et apprenants;
- favoriser des liens plus étroits entre l'alphabétisation et l'emploi.

Il a deux fonctions : la première est la prestation des services d'AFB et la seconde est de contribuer au développement de ces services. Parmi ces derniers figurent l'évaluation du niveau d'alphabétisation, l'information et l'aiguillage, l'élaboration d'un plan de formation, la formation elle-même et le suivi. Le Programme prévoit en outre un soutien financier pour aider les organismes d'alphabétisation à améliorer leurs mécanismes de prestation et à réaliser pour ce faire des travaux de recherche et de développement.

On compte 268 organismes qui reçoivent des fonds pour assurer la prestation de services d'AFB. Ces organismes appartiennent à la catégorie des collèges, des centres communautaires ou des commissions scolaires, et desservent quatre types de clientèle : les personnes anglophones, sourdes, francophones et autochtones.

Le Programme d'AFB est en pleine transformation. De trois parcours possibles (vers l'autonomie, la formation ou l'éducation), on a migré à cinq, soit vers l'emploi, l'autonomie, les études secondaires, les études postsecondaires ou la formation en apprentissage. Les cinq niveaux d'AFB ont été remplacés par trois, qui sont le reflet de ceux des compétences essentielles acquises. On a mis au point un programme commun susceptible de répondre aux exigences de chaque parcours transitionnel par l'intermédiaire d'activités pratiques visant à apprendre à maîtriser un jeu de six de ces compétences.

## **Y a-t-il des initiatives axées sur l'alphabétisation et la formation de base en milieu de travail?**

Dans le budget ontarien de 2009, on annonçait un investissement de 90 millions de dollars sur deux ans (2009-2010 et 2010-2011) pour bonifier les programmes d'AFB comme élément clé de la stratégie économique de la province. Ces fonds faisaient partie des mesures de stimulation prévues par le gouvernement fédéral (Fonds de transition et de formation stratégique).

En septembre 2009, un appel de propositions a été lancé pour des projets d'alphabétisation et de formation de base en milieu de travail et à l'échelle communautaire pour aider les adultes touchés par le ralentissement économique à améliorer leur situation professionnelle. On avait alors affecté 13,6 millions de dollars à 35 de ces initiatives.

Un second appel de propositions découlant du budget provincial de 2009 ciblait plus précisément les projets pilotes axés sur la prestation de services d'alphabétisation et de formation de base en milieu de travail seulement.

Ce financement a pris fin le 31 mars 2011 et aucun nouveau financement n'a été annoncé à cet égard.

## **Les syndicats ont-ils un rôle officiel?**

Les syndicats ne jouent aucun rôle officiel.

## **Quelle est l'aide financière offerte? (aux travailleurs, aux syndicats)**

L'*Ontario Literacy Coalition* (coalition pour l'alphabétisation) a tendu la main à plusieurs organisations syndicales, y compris l'*Ontario Federation of Labour*, le *Canadian Auto Worker's union*, le Syndicat canadien de la fonction publique et *Unite Here*, pour mener des projets d'alphabétisation et de formation de base en milieu de travail.

Le programme *Deuxième carrière* procure quant à lui un soutien financier aux travailleurs mis à pied et les aide à obtenir de la formation en vue d'obtenir des emplois dans des secteurs en forte demande.

L'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés (ICTA) est une initiative conjointe des gouvernements fédéral et provincial qui vise à proposer aux travailleurs âgés en chômage dans des collectivités vulnérables des programmes visant à accroître leur employabilité, à les réintégrer sur le marché du travail et à faire en sorte qu'ils demeurent des travailleurs actifs et productifs pendant que leurs collectivités font l'objet d'ajustements. L'alphabétisation est l'une des visées possibles de ces programmes.

Ontario	
<b>Montant</b>	1,2 milliard de dollars (6 ans)
<b>Date de signature</b>	21 février 2008
<b>Visées pour les personnes sans emploi</b>	<p>Pour les personnes sans emploi qui n'ont pas droit à de l'aide à la formation en vertu du programme d'assurance-emploi, y compris celles qui font partie de groupes sous-représentés sur le marché du travail, comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les Autochtones, les immigrants, les personnes ayant un handicap, les jeunes, les femmes, les travailleurs plus âgés et d'autres membres de groupes sous-représentés;</li> <li>• les personnes qui intègrent ou réintègrent le marché du travail.</li> </ul>
<b>Visées pour les personnes employées</b>	Formation pour les travailleurs peu spécialisés, soit ceux qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires ou de certification reconnue en Ontario ou qui ont un faible niveau d'alphabétisation et de formation de base.
<b>Priorités provinciales</b>	<p><i>Formation relative aux compétences techniques</i> – formation propre à l'occupation qui favorise la participation au marché du travail, comble les lacunes en matière de compétence, s'attaque aux coûts en tant qu'obstacle à la formation axée sur les compétences pour des personnes qui ne sont pas admissibles aux programmes de l'assurance-emploi et aide à répondre à la demande de gens de métier spécialisés.</p> <p><i>Intégration des immigrants au marché du travail</i> – projets ciblés de formation facilitant l'intégration, soutien financier, évaluation des titres étrangers et accroissement des possibilités d'acquérir une expérience de travail canadienne par l'explication approfondie du mentorat, de l'encadrement et d'autres mesures de soutien à l'expérience de travail.</p> <p><i>Formation relative aux habiletés de base et mesures de soutien connexes</i> – amélioration de l'accès à l'alphabétisation et à la formation de base, assurance que la formation relative aux compétences de base adaptées à certains métiers et à certaines occupations est offerte et création de nouvelles possibilités de formation relative aux compétences de base en milieu de travail.</p> <p><i>Mesures de soutien pour les personnes handicapées sur le</i></p>

Ontario	
	<i>marché du travail</i> – élimination des obstacles à la participation, à la formation et aux services d’emploi (interprètes gestuels, médias substitués, services d’auxiliaires, etc.) et création de plus d’incitatifs aux employeurs pour la formation en cours d’emploi, y compris des locaux et des services d’amélioration du milieu de travail.
<b>Exigences en matière de reddition de comptes</b>	<p>Les deux gouvernements s’engagent à orienter leurs démarches sur les résultats et à respecter des exigences rigoureuses en matière de reddition de compte. On parle notamment des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la mise au point de plans annuels et l’engagement des intervenants;</li> <li>• la gestion du financement accordé en vertu de chaque entente;</li> <li>• l’évaluation des résultats et des avantages du financement;</li> <li>• la production de rapports publics sur les résultats obtenus;</li> <li>• l’examen et l’évaluation des activités sur une base régulière.</li> </ul>
<b>Remplacement des dépenses</b>	On s’assurera que les investissements fédéraux s’ajoutent aux dépenses normales de la province.
<b>Langues officielles</b>	L’Ontario convient de continuer de tenir compte des besoins des communautés minoritaires de langue officielle de la province, et de s’assurer que lorsque la demande de services dans l’une ou l’autre langue officielle est importante, ces services seront fournis dans cette langue officielle.
<b>Administration</b>	C’est le ministère de la Formation et des Collèges et Universités qui administre l’Entente sur le marché du travail (EMT). Son réseau Emploi Ontario en est le fournisseur de services, en s’occupant aussi de la supervision des contrats de prestation par des tiers.
<b>Fonds de transition et de formation stratégique</b>	L’Ontario a reçu un financement de 206 millions de dollars du Fonds de transition et de formation stratégique (FTFS), financement que la province a affecté à ses programmes existants.
<b>Consultations</b>	Des consultations avant et après le budget de 2009 ont été entamées avec le Groupe consultatif de la prestation des

## Ontario

services (GCPS), des organismes d'alphabétisation, des groupes d'employeurs et des organisations francophones. On désigne les syndicats comme étant des intervenants clés, sans toutefois citer d'activités précises avec eux.

### **Alphabétisation et formation de base**

Des fonds additionnels ont été affectés au programme Alphabétisation et formation de base et au programme de rattrapage scolaire. L'accent a été mis sur les clients du programme Ontario au travail et du Programme ontarien de soutien aux personnes ayant un handicap ainsi que sur les personnes souhaitant hausser leur niveau d'alphabétisation par l'entremise du programme Deuxième carrière. De plus, les activités du programme Ontario au travail comprennent un questionnaire sur l'aptitude à lire à écrire, une évaluation de cette aptitude, de l'alphabétisation, ainsi qu'un programme de formation linguistique et d'éducation de base des adultes.

## Ontario – EMT initiale

Secteurs prioritaires (en milliers de dollars)	2008– 2009	2009– 2010	2010– 2011	2011– 2012	2012– 2013	2013– 2014	Totaux sur 6 ans	% théorique
<b>Formation relative aux compétences techniques</b>	138 000	138 000	138 000	138 000	138 000	138 000	828 000	69 %
<b>Intégration des immigrants au marché du travail</b>	16 000	16 000	16 000	16 000	16 000	16 000	96 000	8 %
<b>Formation relative aux habiletés de base et mesures de soutien connexes</b>	34 000	34 000	34 000	34 000	34 000	34 000	204 000	17 %
<b>Mesures de soutien pour les personnes ayant un handicap sur le marché du travail</b>	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	36 000	3 %
<b>Administration*</b>	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	36 000	3 %
<b>Totaux (en milliers de dollars)</b>	<b>200 000</b>	<b>1 200 000</b>	<b>100 %</b>					

\*Ces montants sont des estimations fondées sur la différence entre les totaux de l'EMT et les dépenses annuelles par secteur prioritaire telles que décrites dans le plan de travail (1,2 milliard de dollars moins 1,164 milliard de dollars).

## Activités financées en vertu de l'EMT en Ontario

Secteurs prioritaires (en millions de dollars)	2008– 2009 Réal	2008–2009 Activités réelles	2009– 2010 Réal	2009–2010 Activités réelles	2010– 2011 Prévu	2010–2011 Activités prévues
<b>Formation relative aux compétences techniques</b>	63,1	<p>Les programmes ontariens suivants utilisent des fonds supplémentaires accordés en vertu de l'EMT pour offrir à plus de gens les compétences qu'il leur faut pour obtenir et conserver un emploi dans un contexte économique faisant l'objet d'importantes restructurations</p> <p><b>Connexion Emploi</b></p> <p><b>Programmes d'apprentissage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme d'apprentissage enregistré</li> <li>• Programme de préapprentissage</li> <li>• Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario</li> <li>• Programme d'apprentissage</li> </ul>	128,5	<p>Des fonds de l'EMT et du FTFS ont été affectés à une variété de programmes de l'Ontario qui aident les personnes à acquérir les compétences requises pour trouver et conserver un emploi dans une économie qui subit une restructuration importante</p> <p><b>Connexion Emploi</b> Programme permettant d'outiller plus de gens afin qu'ils puissent accéder à des emplois plus viables en comblant l'écart entre les chercheurs d'emploi et les employeurs à la recherche de ressources humaines pour répondre aux besoins de leur entreprise</p> <p><b>Programmes d'apprentissage</b>, dont les suivants :</p>	51,3	<p><b>Programmes d'apprentissage</b>, dont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme d'apprentissage enregistré</li> <li>• Programme de préapprentissage</li> <li>• Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario</li> <li>• Programme d'apprentissage coopératif</li> </ul> <p><b>Crédit d'impôt pour la formation en apprentissage (CIFA)</b></p> <p><b>Crédit d'impôt pour l'éducation coopérative</b></p> <p><b>Deuxième carrière</b> Deuxième carrière vise à aider les travailleurs mis à pied et sans emploi ayant</p>

- coopératif
- Élargissement des programmes d'apprentissage
- Crédit d'impôt pour la formation en apprentissage (CIFA)
- Fonds pour l'amélioration des installations d'apprentissage

#### Deuxième carrière

**Programme d'investissement stratégique dans les immobilisations pour la formation professionnelle**

**Programme ontarien d'amélioration de la formation professionnelle**

- Programme d'apprentissage enregistré
- Programme de préapprentissage
- Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario
- Programme d'apprentissage coopératif

#### Deuxième carrière

- Un meilleur accès à certaines professions et à certains métiers pour les personnes formées à l'étranger sous-employées ou sans emploi
- Un meilleur accès à des formations pour les personnes ne détenant pas les titres de compétences dont ils ont besoin
- Rehaussement des compétences et de l'employabilité des travailleurs sans emploi, principalement ceux qui ont subi une

besoin d'une formation axée sur des compétences afin de se trouver du travail dans un domaine où les perspectives d'emploi sont concrètes. Deuxième carrière comporte notamment les activités suivantes :

- poursuite du financement lié à la formation axée sur les compétences en vertu d'Emploi Ontario (EO)
- aide accrue aux personnes peu spécialisées et travaillant dans les secteurs les plus touchés par le ralentissement économique, y compris les groupes vulnérables
- ajout de 30 000 places supplémentaires au sein du programme Deuxième carrière en deux ans
- les personnes visées peuvent avoir droit à une période de *recyclage scolaire* pouvant atteindre un

mise à pied à la suite du déclin de l'industrie dans laquelle ils œuvraient et qui ont besoin d'acquérir des compétences dans des secteurs faisant l'objet d'une demande élevée.

**Crédit d'impôt pour la formation en apprentissage**

**Crédit d'impôt pour l'éducation coopérative**

**Immobilisations :**

- **Fonds pour l'amélioration des installations d'apprentissage (FAIA)**
- **Programme d'investissement stratégique dans les immobilisations pour la formation professionnelle**
- **Programme ontarien d'amélioration de la formation professionnelle**

an, au besoin, pour favoriser la formation axée sur les compétences; la durée maximale de la formation axée sur les compétences ne peut excéder deux ans, à l'exclusion d'une période de formation linguistique ou de *recyclage scolaire* maximale d'un an

- les travailleurs mis à pied doivent contribuer financièrement aux coûts de leur plan de formation et le ministère peut fournir une somme maximale de 28 000 \$ pour les frais de scolarité, de manuels, de transport et de subsistance, selon les besoins démontrés de chacun des participants; des mesures de soutien supplémentaires peuvent également être accordées pour l'adaptation liée à un

			(POAFP)		handicap, les personnes à charge, le logement à l'extérieur et le recyclage scolaire	
					<p><b>Immobilisations</b> destinées à favoriser et à appuyer la formation et l'acquisition de compétences spécialisées, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Fonds pour l'amélioration des installations d'apprentissage (FAIA)</b></li> <li>• <b>Programme d'investissement stratégique dans les immobilisations pour la formation professionnelle</b></li> <li>• <b>Programme ontarien d'amélioration de la formation professionnelle (POAFP)</b></li> </ul>	
<b>Intégration des immigrants au marché du travail</b>	25,9	Les programmes ontariens suivants ont permis l'attribution de sommes supplémentaires en vertu de l'EMT pour permettre à de nouveaux arrivants détenant des compétences spécialisées	39,7	Des ressources financières relevant de l'EMT ont été attribuées par l'entremise d'une variété de programmes en Ontario visant à aider les nouveaux arrivants	37,9	Programmes visant à aider les nouveaux arrivants détenant des compétences spécialisées à rehausser leur niveau d'employabilité et de participation au marché du

de rehausser leur niveau d'employabilité et de participation au marché du travail

- Formation relais
- Formation linguistique/ ALS
- Programme de stages dans la FPO pour les individus formés à l'étranger
- Programmes de formation à l'intention des diplômés en médecine formés à l'étranger

détenant des compétences spécialisées à rehausser leur niveau d'employabilité et de participation au marché du travail

#### **Programmes de formation relais pour les immigrants**

- Amélioration de l'accès à des programmes de formation relais pour les immigrants, afin de rehausser le degré d'employabilité de ceux-ci
- Il a ainsi été possible d'évaluer et de vérifier les titres de compétences étrangers d'un plus grand nombre de nouveaux arrivants dans un délai raisonnable

#### **Formation linguistique (ALS/FLS)**

- Amélioration de l'accès à de la formation linguistique

travail, notamment :  
**Formation relais et formation linguistique :**

- Veiller à la coordination des approches avec les services d'emploi existants en Ontario, les services d'établissement, de formation relais et de formation linguistique
- Créer des occasions permettant aux personnes formées à l'étranger de répondre rapidement aux exigences d'obtention de leur permis d'exercice de leur profession en Ontario

#### **Programme de stages dans la FPO pour les individus formés à l'étranger :**

- Accroître les possibilités d'acquisition d'expérience de travail au Canada pour les personnes formées à l'étranger, par l'entremise de stages

pour les adultes dont la langue maternelle est autre que l'anglais ou le français

comportant du mentorat et d'autres mesures de soutien à la formation

**Programme de stages dans la FPO pour les individus formés à l'étranger**

- Un plus grand nombre de personnes formées à l'étranger ont pu acquérir une expérience au Canada afin de rehausser leur niveau d'employabilité

**Formation à l'intention des diplômés en médecine formés à l'étranger**

**Programme ontarien d'aide aux personnes inscrites aux programmes de formation relais**

**Projet collégial visant à favoriser l'intégration et l'emploi des immigrants**

- De plus nombreux immigrants formés à l'étranger ont eu accès

**Formation à l'intention des diplômés en médecine formés à l'étranger :**

- Offrir des postes de formation et d'évaluation aux diplômés en médecine formés à l'étranger, afin de leur permettre d'obtenir les qualifications et les modalités d'inscription nécessaires pour pouvoir exercer la médecine en Ontario.

**Programme ontarien d'aide aux personnes inscrites aux programmes de formation relais :**

- Ce programme donne accès à des bourses pouvant atteindre 5 000 \$ pour couvrir les frais de formation directs

			à des programmes et à des services leur étant offerts dans les collèges ontariens afin de les aider à obtenir un emploi plus rapidement et plus efficacement		<b>Projet collégial visant à favoriser l'intégration et l'emploi des immigrants :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Permet aux immigrants formés à l'étranger d'accéder à des programmes et à des services, notamment à des services conseils et à des services d'aiguillage dans les 24 collèges</li> </ul>	
<b>Formation relative aux habiletés de base et mesures de soutien connexes et mesures de soutien pour les personnes ayant un handicap sur le marché du travail</b>	52,1	Les programmes ontariens suivants ont rendu possible des investissements supplémentaires en vertu de l'EMT pour aider plus de gens à acquérir les habiletés de base nécessaires pour accéder à des formations spécialisées plus poussées ou pour obtenir ou conserver un emploi grâce au perfectionnement de leurs compétences  <i>Alphabétisation et formation de base, incluant le recyclage scolaire</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déploiement des mesures de soutien destinées aux adultes ayant besoin de rehausser leur niveau d'<i>alphabétisation et de</i></li> </ul>	87,6	Des ressources financières relevant de l'EMT ont été attribuées par l'entremise d'une variété de programmes en Ontario visant à aider plus de gens à acquérir les habiletés de base nécessaires pour accéder à des formation spécialisées plus poussées ou pour obtenir ou conserver un emploi grâce au perfectionnement de leurs compétences  <i>Alphabétisation et formation de base</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme permettant à plus de gens de s'approprier les habiletés nécessaires pour</li> </ul>	104,1	<b>Alphabétisation et formation de base</b> Déploiement des mesures de soutien à l'intention des adultes ayant besoin de rehausser leur niveau d'alphabétisation et leurs habiletés de base avant d'intégrer le marché du travail ou une formation, ou d'y cheminer  Le programme vise les clients du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées et d'Ontario au travail, de même que les personnes ayant besoin de rehausser leur degré d'alphabétisation avant de recevoir une formation axée sur les compétences

*formation de base* avant d'intégrer un emploi ou une formation ou d'y cheminer

**Projets communautaires novateurs**

**Apprentissage à distance / cybercanal pour les malentendants**

- Amélioration de l'accès à la formation en *alphabétisation* pour les personnes dont la situation rend difficile la formation en personne, notamment les personnes vivant en milieu rural ou éloigné, principalement par l'entremise de solutions axées sur la collectivité

***Alphabétisation en milieu de travail***

- Initiative ayant permis à plus de gens d'accéder à des emplois plus viables en comblant l'écart entre les chercheurs d'emploi et les employeurs à la recherche de ressources

poursuivre des études plus avancées et pour acquérir des compétences, ou pour migrer vers un emploi stable

- ***Amélioration de l'accès à la formation en alphabétisation*** pour les gens dont la situation rend difficile la formation en personne, dont ceux qui vivent en milieu rural ou éloigné

**Emplois d'été pour les jeunes**

- Programme visant à permettre à plus d'étudiants de gagner un revenu de travail d'été et de disposer ainsi des ressources financières nécessaires pour fréquenter un programme d'études postsecondaires ou d'acquérir des compétences

auprès du programme Deuxième carrière Voici des exemples d'activités mises en œuvres en Ontario :

- ***Déploiement des activités d'alphabétisation et de formation de base, incluant le recyclage scolaire***
- ***Apprentissage à distance/cybercanal pour les malentendants***
- ***Alphabétisation en milieu de travail***

**Stratégie Emplois d'étés pour les jeunes**

Déploiement des possibilités et des programmes d'emploi et de travail autonome durant la saison estivale, surtout pour les jeunes vivant dans des quartiers dans le besoin et pour ceux qui exploitent des entreprises estivales dirigées par des étudiants

humaines pour répondre aux besoins de leur entreprise

### **Emplois d'été pour les jeunes**

- Déploiement des possibilités et des programmes d'emploi et de travail autonome durant la saison estivale, surtout pour les jeunes vivant dans des quartiers dans le besoin et pour ceux qui exploitent des entreprises estivales dirigées par des étudiants

### **Ontario au travail - Activités d'aide à l'emploi, prestations d'emploi et prestations pour la participation à des services d'aide à l'emploi**

- Les activités d'aide à l'emploi offertes sont conçues pour aider les participants à acquérir les compétences nécessaires à leur cheminement vers un emploi stable

### **Ontario au travail**

- Aide à l'emploi
- Prestations d'emploi et prestations pour la participation à des services d'aide à l'emploi
- Meilleur taux de persévérance dans les activités préparatoires à l'emploi et les formations
- Meilleure participation aux formations et meilleur taux de réussite

### **Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées**

- Accroissement de la participation des personnes atteintes d'une déficience développementale à la prise de décisions liées aux mesures de soutien qu'elles reçoivent et à l'aide dont elles ont besoin
- Accroissement des possibilités de participation des personnes atteintes

### **Services élargis d'aide à l'emploi pour les personnes vulnérables**

Stratégie visant à offrir du soutien aux gens vulnérables dont la participation au marché du travail est marginale et qui font partie des personnes les plus touchées en période de difficulté économique. Projets destinés à aider les Autochtones à accéder à des formations et des services d'emploi adaptés à leur réalité culturelle dans les secteurs en plein essor que constituent l'énergie, les mines et l'économie verte, par des initiatives comme :

- des formations liées à des métiers spécialisés
- des placements en milieu de travail, assortis d'une formation sur place durant ou après le perfectionnement ou l'acquisition des compétences liées à l'emploi

**Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées**

- Versement de prestations pour inciter les participants à intégrer le marché du travail, à cheminer vers l'indépendance financière ou pour les aider à couvrir les dépenses initiales liées à l'intégration d'un emploi ou d'activités d'emploi

d'un handicap aux activités de la collectivité (p. ex., travail et/ou activités bénévoles)

**Services aux personnes ayant une déficience intellectuelle – planification gérée par la personne**

- Accroissement des mesures de soutien en matière de planification offertes pour faciliter la transition d'une étape de vie à l'autre

**Ontario au travail – Services élargis d'aide à l'emploi pour les personnes vulnérables**

- Accroissement de la capacité de service pour soutenir l'intégration des personnes vulnérables à des services d'emploi permettant le maintien des résultats escomptés en la matière

- Des services d'accompagnement et de mentorat durant la formation et le placement, durant une période pouvant atteindre six mois après l'embauche
- *Recyclage scolaire* au besoin, pour répondre aux exigences du milieu de travail ou de l'emploi occupé

**Ontario au travail : Activités d'aide à l'emploi**

Les activités d'aide à l'emploi suivantes ont notamment cours :

- *Questionnaire de dépistage en matière d'alphabétisation, évaluation et formation*
- *Formation linguistique et formation de base des adultes*
- Mesures de soutien au travail autonome
- Formation axée sur les compétences liées à des métiers particuliers

- Conscientisation accrue des prestataires d'aide sociale et d'autres groupes vulnérables quant aux programmes et aux ressources accessibles, de même qu'à la façon de se prévaloir des mesures d'aide nécessaires
- Programme axé sur l'apprentissage, le travail et les compétences parentales
- Placements en milieu de travail
- Placement en milieu de travail avec mesures incitatives
- Placement en milieu communautaire

**Ontario au travail : Prestations d'emploi et prestations pour la participation à des activités d'aide à l'emploi**

**Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées**

**Services aux personnes ayant une déficience intellectuelle - planification gérée par la personne**

			<b>Services élargis d'aide à l'emploi pour les personnes vulnérables d'Ontario au Travail</b> Comprennent notamment la gestion intensive de cas, de même que des services et des mesures d'aide pour les clients de l'aide sociale
<b>TOTAL</b>	<b>141,1</b>	<b>255,8</b>	<b>193,7</b>

## Activités en vertu du FTFS

Secteur prioritaire (en millions de dollars)	2009– 2010 Réal I	2009–2010 Activités réelles	2010– 2011 Prévu	2010–2011 Activités prévues
<b>Formation axée sur les compétences techniques</b>	103,2	Voir l'information figurant dans le tableau ci-dessus. Les dépenses relevant expressément du FTFS ne sont pas relevés à part de celles qui relèvent de l'EMT dans ce secteur prioritaire	103,9	Financement investi dans le programme Deuxième carrière – voir les détails dans le tableau ci-dessus
<b>TOTAL</b>	<b>103,2</b>		<b>103,9</b>	

:cc/sep491